

A Châteauneuf-du-Pape, des vigneron se sont lancés...

Viti, Oct. 1995, N°202

Dans les Côtes du Rhône, environ 27 000 greffes ont été réalisées en 1995. Le Château La Nerthe et le Château Mont Redon à Châteauneuf-du-Pape ont fait appel à cette technique pour adapter leur encépagement à leur terroir. M. Abeille, propriétaire du château Mont Redon a demandé à la société Worldwide Vineyards d'intervenir sur son vignoble.

Depuis 1990, 10 hectares de vignes ont été surgreffées « Cette solution nous a permis d'éviter la replantation et nous avons ainsi gagné cinq ans », précise M. Abeille très satisfait des résultats obtenus sur son exploitation. « Nous avons essentiellement transformé des vignes de cinsault en Syrah. Notre vignoble est sain et sans viroses, les raisins ont l'âge de leurs racines et la qualité des vins obtenus est très bonne ».

M. Abeille reconnaît que le suivi doit être très minutieux. « Pendant trois mois suivant le surgreffage, il faut être très présent dans le vignoble : attacher, ébourgeonner, arroser.. »

Pour ce chef d'exploitation l'opération est rentable et il compte continuer pour avoir un encépagement de qualité et adapté à son terroir.

Au Château de La Nerthe, c'est également dans un souci de qualité que les opérations de surgreffage ont été envisagées. 7 000 pieds ont été surgreffés en 1995 « Nous avons transformé du bouboulenc, mal adapté au terroir et trop productif, en cournoise et nous avons également augmenté notre surface en syrah », explique M. Ducas qui dirige cette exploitation de 90 hectares. « Nous avons pris du personnel supplémentaire pour le suivi du surgreffage. Le taux de réussite est voisin de 90% » précise ce dirigeant soucieux d'obtenir une qualité la meilleure possible, et d'affiner toujours les choses.

Olivier Jacquet, technicien au GDA d'Orange conseille aux vigneron de faire réaliser cette opération délicate par des spécialistes.

D'après lui, « il faut vraiment avoir de bonnes raisons pour surgreffer et il faut arriver à rentabiliser l'opération ».

D'autre part, Olivier Jacquet précise que « le surgreffage occasionne des plaies qui peuvent fragiliser les ceps vis-à-vis de certaines maladies comme l'eeca ou l'eutypiose. »

VITICULTURE

et elle peut être réalisée par un personnel peu qualifié. Par contre, la période de greffage est limitée : dans le temps il est difficile de conserver les greffons en saison chaude. L'arrachement des bois se fait tardivement et il y a des risques de nécroses sur les parties herbacées dans le cas d'un hiver précoce.

Un coût de 8 à 11 francs par pied

Le coût du surgreffage est de 8 à 11 francs par cep. L'investissement en région méditerranéenne peut être évalué au total à 55 000 F/ha (frais sur une campagne de six ans). L'année du surgreffage, les frais de main-d'œuvre de prestation de services s'élevaient à 50 000 F/ha, les autres cultures spécifiques l'année du surgreffage peuvent être estimés à 25 000 F/ha (500 à 900 heures de travail).

Il est indispensable d'envisager quelques travaux avant et après le greffage pour que la réussite soit la meilleure possible. Les bois de greffons auront été conservés en cham-

bre froide à une température de 5°C, pour éviter que les bourgeons n'aient déboussés au moment du greffage. Ces sarments auront été soigneusement conservés afin qu'ils ne se dessèchent pas et quelques jours avant le greffage, le bois aura été plongé dans de l'eau pour permettre sa réhydratation. Les souches seront ensuite ébourgeonnées soigneusement.

La vigueur de la vigne, en déséquilibre avec la charge fait sortir de nombreux gourmands qui concurrencent les jeunes greffes : il faut donc prévoir un ébourgeonnement tous les quinze jours. Il est nécessaire de garder, le temps que la greffe prenne, un bouquet et une feuille qui servent de « tire-sève » et évitent le dessèchement de la souche. Les démarches pour envisager le surgreffage commencent dès l'automne précédent. Une petite dose d'engrais favorise un développement de surface des racelles. C'est au cours de l'hiver que les troncs seront écorchés pour préparer le greffage qui sera effectué au printemps. La première récolte aura lieu à l'automne de l'année suivante.

Un vigneron peut réaliser lui-même son surgreffage, mais la méthode, assez délicate, et le suivi doit être très minutieux. Le surgreffage peut être décliné par le souhait de proposer des produits (vins de cépage...) toujours en accord avec les goûts des consommateurs. La vigne peut être surgreffée à plusieurs reprises, mais le coût peut, malgré tout, être prohibitif; la décision doit être bien mûrie. Pour l'instant il n'existe aucune législation sur cette technique; il est nécessaire d'effectuer, comme pour toute replantation, une déclaration auprès des services de la DGDDI avant les travaux. Pour les zones d'appellation contrôlées, l'INAO devrait donner aux syndicats le contrôle des autorisations de surgreffage.

Claire Nisenc

Pour en savoir plus

Worldwide Vineyards
104, chemin de la Lauve,
83700 Saint-Raphaël,
fax: 94 40 46 11.

A Châteauneuf-du-Pape, des vigneron se sont lancés...

Dans les Côtes-du-Rhône, environ 27 000 greffes ont été réalisées en 1995. Le château La Nerthe et le château Mont Redon à Châteauneuf-du-Pape ont fait appel à cette technique pour adapter leur encépagement à leur terroir. M. Abeille, propriétaire du château Mont Redon a demandé à la société Worldwide Vineyards d'intervenir sur son vignoble. Depuis 1990, 10 hectares de vignes ont été surgreffées. « Cette solution nous a permis d'éviter la replantation et nous avons ainsi gagné cinq ans », précise M. Abeille très satisfait des résultats obtenus sur son exploitation. « Nous avons essentiellement transformé des vignes de cinsault en syrah. Notre vignoble est sain et sans viroses; les raisins ont l'âge de leurs racines et la qualité des vins obtenus est très bonne ». M. Abeille reconnaît que le suivi doit être très minutieux. « Pendant trois mois suivant le surgreffage, il faut être très présent dans le vignoble : attacher, ébourgeonner, arroser... » Pour ce

château de La Nerthe, c'est également dans un souci de qualité que les opérations de surgreffage ont été envisagées. 7 000 pieds ont été surgreffés en 1995. « Nous avons transformé du bouboulenc, mal adapté au terroir et trop productif, en cournoise et nous avons également augmenté notre surface en syrah », explique M. Ducas qui dirige cette exploitation de 90 hectares. « Nous avons pris du personnel supplémentaire pour le suivi du surgreffage. Le taux de réussite est voisin de 90% », précise ce dirigeant soucieux d'obtenir une qualité la meilleure possible, et d'affiner toujours les choses. Olivier Jacquet, technicien au GDA d'Orange conseille aux vigneron de faire réaliser cette opération délicate par des spécialistes. D'après lui, « il faut vraiment avoir de bonnes raisons pour surgreffer et il faut arriver à rentabiliser l'opération ». D'autre part, Olivier Jacquet précise que « le surgreffage occasionne des plaies qui peuvent fragiliser les ceps vis-à-vis de certaines maladies comme l'eeca ou l'eutypiose ».

château Mont Redon, à Châteauneuf-du-Pape, les propriétaires ont décidé d'avoir recours au surgreffage. Il y a cinq ans, pour des raisons qualitatives, le chef d'exploitation l'opération est rentable et il compte continuer pour avoir un encépagement de qualité et adapté à son terroir. Au château de La Nerthe, c'est également dans un souci de qualité que les opérations de surgreffage ont été envisagées. 7 000 pieds ont été surgreffés en 1995. « Nous avons transformé du bouboulenc, mal adapté au terroir et trop productif, en cournoise et nous avons également augmenté notre surface en syrah », explique M. Ducas qui dirige cette exploitation de 90 hectares. « Nous avons pris du personnel supplémentaire pour le suivi du surgreffage. Le taux de réussite est voisin de 90% », précise ce dirigeant soucieux d'obtenir une qualité la meilleure possible, et d'affiner toujours les choses. Olivier Jacquet, technicien au GDA d'Orange conseille aux vigneron de faire réaliser cette opération délicate par des spécialistes. D'après lui, « il faut vraiment avoir de bonnes raisons pour surgreffer et il faut arriver à rentabiliser l'opération ». D'autre part, Olivier Jacquet précise que « le surgreffage occasionne des plaies qui peuvent fragiliser les ceps vis-à-vis de certaines maladies comme l'eeca ou l'eutypiose ».

